

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dol de Bretagne, le 12 octobre 2017

Nouvelles élections au sein de la Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne

Ce mercredi 11 octobre 2017, en présence de Monsieur le Sous-préfet de Saint-Malo, la Commission Locale de l'Eau (CLE) qui pilote la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne, s'est réunie à la Maison de la Baie du Vivier sur mer pour procéder à de nouvelles élections.



L'eau est partout et concerne toutes nos activités. Pour la protéger, il est nécessaire de la gérer collectivement. À l'échelle des bassins versants, la Commission Locale de l'Eau (CLE) est une assemblée associant tous les acteurs de l'eau (représentants des collectivités territoriales, des usagers et de l'Etat) chargée de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi du SAGE.

Le SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne a été approuvé par arrêté préfectoral le 6 octobre 2015. Ce document règlementaire vise à concilier développement économique, aménagement du territoire et gestion durable des ressources en eau en répondant de manière concertée aux différents enjeux du territoire. Le périmètre du SAGE couvre un territoire hydrographique de 451 km² représentant environ 700 km de cours d'eau et canaux.

La CLE vient d'être renouvelée par arrêté préfectoral. Aussi cette réunion plénière avait pour objectif d'installer la nouvelle assemblée et de procéder à de nouvelles élections.

La nouvelle assemblée compte désormais 56 membres répartis en 3 collèges :

- 32 représentants des élus : conseillers régionaux, départementaux, représentants des maires, EPCI, etc. Parmi ces membres, 17 représentants des maires ont été désignés par l'Association des maires d'Ille-et-Vilaine.
- 15 représentants des usagers : chambres consulaires, fédération de pêche, comité régional de la conchyliculture, associations environnementales, etc.
- 9 représentants de l'Etat et de ses établissements publics : Préfectures, DREAL, DDTM35,
 Agence Française de Biodiversité, Agence de l'Eau, IFREMER, etc.

Le président et les quatre vice-présidents de la précédente mandature ont été réélus à l'unanimité :

Président de la CLE : M. Christophe FAMBON, Maire de Roz-sur-Couesnon.

- 1er Vice-président : M. Denis RAPINEL, Président de la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont St-Michel
- 2ème Vice-président : M. Marcel LE MOAL, Adjoint au maire de Cancale
- 3ème Vice-président : M. Didier QUIGNON, Conseiller municipal de Saint-Pierre-de-Plesguen
- **4ème Vice-président :** M. Jean-Francis RICHEUX, Président du Syndicat Intercommunal des Eaux de Beaufort

Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne (SBCDol), également présidé par M. Christophe FAMBON, est la structure porteuse de la CLE du SAGE. Le SBCDol a pour rôle d'accompagner l'assemblée techniquement, juridiquement et financièrement dans la mise en œuvre du SAGE.

8003

Sur la photo de gauche à droite :

M. Marcel LE MOAL, 2^{ème} Vice-président de la CLE

M. Denis RAPINEL, 1er Vice-président de la CLE

M. Christophe FAMBON, Président de la CLE

M. François-Claude PLAISANT, Sous-préfet de Saint-Malo

M. Jean-Francis RICHEUX, 4ème Vice-président de la CLE

Absent sur la photo : M. Didier QUIGNON, 3ème Vice-président de la CLE

Contact presse : Karine HAVARD, Chargée de communication

Tél: 02.57.64.02.55

Plus d'infos sur le SAGE et le SBCDol sur <u>www.sage-dol.fr</u>